

Musée Classé - Musée du Temps - Réaffectation de subvention

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'encaisser en recettes une subvention de 40 000 F attribuée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la présentation d'une exposition de la collection BELMONT acquise par la Ville de Besançon pour le compte du Musée Classé / Musée du Temps,

- de réaffecter cette recette à la couverture de l'opération,

- d'ouvrir en conséquence, au budget supplémentaire de l'exercice courant, dès réception de l'arrêté attributif, un crédit de 40 000 F en recettes au chapitre 945.23 article 7371 service 52020 et en dépenses au même chapitre service 52020 article 609 (fournitures diverses) pour 15 000 F et article 662 (frais d'impression et de reliure) pour 25 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.